n°35
Juillet 2025

CORENT Mag

Bulletin Municipal de Corent

WWW.CORENT.FR

Le mot du maire

Le bulletin de juillet présente, traditionnellement, le budget prévisionnel de l'année, voté par le conseil municipal.
C'est pour votre équipe municipale, théoriquement, le dernier budget de la mandature.

Ce budget s'appuie sur les résultats de l'année 2024, mais également sur ceux des années antérieures lorsqu'il y a des opérations qui sont totalement réalisées, donc financées mais pas clôturées financièrement de fait d'une facturation tardive.

Pour cette année 2024, la commune de Corent n'a pas dégagé de capacité d'autofinancement, mais la gestion budgétaire rigoureuse sur ces 5 dernières années permet de constater une bonne santé financière de la commune avec un excédent de 770 500 €, résultat très positif dans un contexte économique difficile, avec des coûts énergétiques en forte hausse, des charges de personnels en augmentation, une inflation significative…

Ce qui permet de conserver un taux d'imposition fiscal communal inchangé depuis plusieurs années ainsi que des tarifs communaux et périscolaires sans augmentation pour l'année 2025.

Les dépenses de fonctionnement sont contenues et l'encours de la dette (montant total du capital et des intérêts d'emprunt restant à payer) n'a pas augmenté sur ce mandat car le seul emprunt communal en cours est celui de la construction de l'ensemble bâtimentaire qui date de 2011, tous les autres projets ont été réalisés en autofinancement.

Ce choix de stratégie financière nous a permis d'investir de façon significative chaque année grâce aux subventions accordées par l'Etat, la Région et le Département.

Les principaux projets d'investissement inscrits au budget de l'année 2024 concernant les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux, la fin des travaux d'aménagement du lotissement et la création de cheminements doux entre la voie verte et le plateau de Corent pour un montant de 862 000 € ont tous été réalisés et soldés.

C'est avec cette même démarche que votre conseil municipal a validé les investissements prévus pour 2025, aussi nous mobiliserons 625 000 € (subventions comprises) pour les 2 opérations principales suivantes :

- le projet d'aménagement du plateau (actuellement en cours de réalisation) qui s'inscrit dans la continuité des cheminements doux, et qui vient d'obtenir de la part de l'Etat la seconde subvention attendue. Nous sommes dans l'attente de la seconde subvention de la Région. Le planning des travaux défini la fin de cette opération pour le mois d'octobre de cette année.

- la création d'un espace pour nos jeunes Corentais avec ce projet de « city stade ». Les travaux de terrassement vont démarrer prochainement avec comme objectif un équipement opérationnel pour le début de l'automne qui je l'espère devrait satisfaire à l'ensemble des enfants mais également aux attentes de l'équipe enseignante et du personnel communal affecté à l'école.

Dans un peu moins d'un an, une nouvelle équipe municipale sera en place pour répondre à vos besoins mais également à se préparer aux diverses évolutions nécessaires à notre collectivité.

Á ce titre, dans la continuité des mandats précédents, toujours avec la volonté de travailler pour le bien commun, tout en bienveillance, je tenais personnellement à vous informer que je serais candidat à ma propre succession pour ces prochaines élections.

L'équipe qui m'accompagnera devra obligatoirement respecter la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 sur la réforme du scrutin, notamment sur la nécessité de parité.

Vous pourrez découvrir dans ce bulletin, un article complet de cette loi, consacré aux nouvelles modalités de vote pour les communes de moins de 1000 habitants applicables aux élections municipales pour 2026.

L'objectif étant d'harmoniser le mode de scrutin afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité.

Nous pouvons être fiers, chacun à notre niveau de responsabilité, de vivre dans une commune à dimension humaine et de participer à son attractivité, son développement harmonieux et à l'amélioration de son cadre de vie.

Les beaux jours de l'été sont souvent l'occasion de créer des occasions de partage et de convivialité, je vous souhaite d'en profiter pleinement.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Votre Maire
Thierry Julien

Recevez des informations au fur et à mesure en vous inscrivant à la lettre d'information (newsletter) sur la page d'accueil du site de la commune.

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE MARS 2026

La proposition de loi visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a été définitivement adoptée par le Parlement. Les prochaines élections municipales, seront organisées selon les nouvelles règles définies par ce texte.

Dans les communes comptant moins de 1 000 habitants de nouvelles règles vont régir le scrutin.

- Pour les électeurs, il faudra rompre avec une vieille habitude : celle d'avoir la possibilité de rayer des noms sur les bulletins de vote. La loi adoptée par le Parlement met, en effet, fin au panachage – **ce qui veut dire qu'un bulletin de vote sur lequel un nom est rayé ou ajouté sera automatiquement considéré comme nul.**

Désormais, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants « sont élus selon les modalités prévues aux articles L260 et L262 » du Code électoral, c'est-à-dire « au scrutin de liste à deux tours, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation ».

- Des listes paritaires dans toutes les communes

Ces listes doivent être composées de façon paritaire : « La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe ». Pour rappel, le scrutin se déroule de la façon suivante :

Si une liste obtient 50 % des voix dès le premier tour, elle obtient automatiquement la moitié du nombre de sièges arrondi à l'entier supérieur. Les sièges restants sont répartis entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5 % des suffrages exprimés, à la proportionnelle.

Si aucune liste n'a obtenu 50 % ou plus des suffrages exprimés, il est procédé à un second tour, où ne peuvent se présenter que les listes ayant obtenu au moins 10 % des suffrages exprimés au premier tour.

Au second tour, la liste arrivée en tête obtient la moitié des sièges au conseil municipal arrondi à l'entier supérieur, et le reste des sièges est réparti entre toutes les listes, à la proportionnelle.

Seule exception autorisée par la nouvelle loi dans les communes de moins de 1 000 habitants :

« La liste est réputée complète si elle compte jusqu'à deux candidats de moins que l'effectif prévu par la loi» (15 candidats, seuil minimal 13 candidats, seuil maximal, 17 candidats).

Élection des adjoints

La loi aligne également le mode d'élection des adjoints dans les communes de moins de 1 000 habitants sur celui des autres communes. Jusqu'à présent, dans ces petites communes, les adjoints étaient élus, comme le maire, au scrutin secret et à la majorité absolue du conseil. Désormais, les adjoints seront élus « au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel ». La liste devra être paritaire.

Une seule exception au droit commun est prévue pour les communes de moins de 1 000 habitants : en cas de vacance d'un ou plusieurs adjoints, les remplaçants seront désignés sans tenir compte de leur sexe – alors que dans les plus grandes communes, les adjoints remplaçants doivent être du même sexe que l'adjoint qu'ils remplacent.

État Civil

Tous nos voeux aux pacsés

Magali Martin et Fabien Dance *le 5 mai 2025*

Maria Leite et Eric Dos Santos *le 5 juin 2025*

Tous nos voeux aux mariés

Justine Bellières et Adrien Setier *le 5 avril 2025*

Divers

Un arrêté municipal a été pris concernant l'entretien des trottoirs et des accotements

Les riverains sont tenus d'entretenir les trottoirs et accotements, devant leur habitation, de manière à permettre une circulation facile aux piétons.

Sur toutes les voies qui longent les propriétés d'habitation, les riverains sont tenus responsables

· *Du balayage, de la tonte, du désherbage, de l'entretien du fossé*

· *De l'enlèvement de la neige, des abords de leurs immeubles jusqu'au caniveau, ou dans les voies urbaines non pourvues de trottoir de dégager un passage devant leur propriété*

· *Dans le cas de verglas, les riverains sont tenus responsables du répandage de sel.*

· *De l'entretien de son accès*

. *Du nettoyage des descentes d'eaux pluviales leur appartenant jusqu'au point de rejet sur le domaine public*

. *Du nettoyage de la boîte de branchement d'eaux usées leur appartenant (boîte de branchement généralement située sur le domaine public)*

. *De l'entretien de leur haie pour qu'elle ne dépasse pas sur le domaine public et ne nuise pas aux réseaux électriques et téléphoniques*

. *De l'arrachage des plantes invasives : Ambroisie, renouée du Japon...*

Horaires de tonte à respecter

· *Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30*

· *Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h*

· *Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h*

10 juin 2025, inauguration des gradins du théatre antique

Sébastien Galpier, vice-président du conseil Départemental en charge de la culture et Thierry Julien maire de Corent

L'inauguration a été suivie d'un spectacle en plein air avec la compagnie « Marc en Solo ».

" Entre conférence décalée, harangue de rue, théâtre d'objet et chorale participative, Marc nous a invité à nous asseoir à sa table pour trouver une façon d'agir concrètement sur notre monde commun. Un solo qui donne envie de passer à l'action : à table ! "

Campagne adoption de l'Association Protectrice des Animaux du Puy-de-Dôme

Aménagement du plateau

Les travaux d'aménagement du plateau ont commencé fin mars. Le creusement de la tranchée d'enfouissement des réseaux a débuté rue de la Chanat, suivi le chemin de l'ancien château d'eau pour rejoindre le plateau et les futurs bâtiments (actuellement vestiaire du foot). La tranchée terminée et rebouchée, c'est l'aménagement du plateau qui a commencé avec la mise en place d'un parking et le traçage des chemins. L'ancien vestiaire va être transformé en snack. La dernière étape sera la mise en sécurité de la ruine et son aménagement.

L'ancienne buvette en cours de démolition

Aménagement des anciens vestiaires

Enfouissement des réseaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux se poursuivent, bientôt il n'y aura plus de câble ni de poteau dans le village.

Caisse des Écoles

La salle de l'amphore à Corent a accueilli en janvier et février un dojo temporaire les vendredis après midi afin de permettre aux écoliers des trois classes de la commune de bénéficier de séances de Judo encadrées par Antoine professeur au Judo Club Vicomtois avec le soutien du Judo Club Vicomtois et de la caisse des écoles. Cette dernière avait réalisé un calendrier 2025 à l'effigie de cet art martial japonais.

De la petite section au CM 2, après un cycle de séances de judo, les jeunes écoliers ont pu s'initier à la pratique du Para judo les yeux bandés pour se mettre dans la peau des judokas paralympiques non-voyants. Une fois les premières appréhensions passées, les judokas en herbe ont profité du partage. L' occasion de développer une pratique sportive inclusive.

Le cycle s'est terminé par la découverte du jujitsu fighting pour l'occasion les jeunes pratiquants ont chaussé les gants de Jujitsu : au programme apprendre à toucher avec les poings et les pieds, à esquiver. Afin de permettre une pratique dans les meilleurs conditions, le Judo Club Vicomtois a mis à disposition des tatami et tout le matériel nécessaire à la pratique.

Projet du Judo Club Vicomtois : Transmettre les valeurs du judo au sein des écoles ; entraide ainsi que les valeurs du code moral ; politesse, courage, amitié, contrôle de soi, sincérité, modestie, honneur et respect.

Les écoliers de Corent commencent leurs vacances bien méritées après une année de nouveau bien remplie !
Ce printemps, la caisse des écoles a proposé un atelier fabrication de masques pour préparer le carnaval qui a eu lieu la semaine suivante avec une soirée déguisée à la salle de l'Amphore.
Pour Pâques, nous avons organisé une grande chasse aux œufs autour de l'école. Les petits paniers étaient remplis de chocolats !
La caisse des écoles a souhaité offrir plusieurs moments festifs aux enfants pour terminer l'année scolaire : notre traditionnelle kermesse ainsi qu'une initiation à la danse Hip Hop avec l'intervention de la compagnie Supreme Legacy dans l'école pour tous les enfants.

Deux voyages ont été organisés pour l'école : les plus jeunes ont passé une journée en compagnie des animaux de la ferme à Montpeyroux et les plus grands ont visité le musée "Les greniers de nos soldats" en lien avec leur programme scolaire.
Grâce à la participation des parents ainsi que des habitants du village, la caisse des écoles a pu également financer deux activités sportives pour les enfants sur plusieurs semaines : piscine et judo avec l'intervention de l'école de judo de Vic-le-Comte.

Nous avons deux grands remerciements à transmettre : Tout d'abord à l'association des chasseurs de Corent qui a proposé une activité "comptage des chamois" aux enfants de l'école. Cette sortie a été très appréciée par les enfants et les accompagnants !
Nous remercions aussi chaleureusement Eric Cahuzac grâce à qui nous avons pu organiser l'exposition Lego du 22 juin dernier dans la salle de l'Amphore.

Ces deux initiatives ont connu un grand succès !
Nous souhaitons de bonnes vacances aux enfants et à tous les habitants du village !

Les membres de la caisse des écoles auront le plaisir de vous retrouver dès septembre prochain pour de nouvelles activités !
Bon été à tous !

Le massacre du Pont des Goules

Guillaume Courmier né à Corent le 27 juin 1875 habite dans une cabane au bord de l'Allier et vit de braconnage. Il est condamné à plusieurs reprises à cause de cette activité et reste persuadé que ce sont ses voisins, les Mandonnet, qui sont à l'origine de tous ses problèmes. En cette fin d'année 1912, ce sera la fois de trop, il décide de se venger et va commettre l'irréparable. Cette affaire aura un retentissement au niveau national, tous les journaux vont commenter l'événement même « L'écho d'Alger », avec parfois quelques erreurs comme par exemple dans «L'intransigeant» du 16 décembre 1911 qui titre :

UN BRACONNIER
TUE TROIS PERSONNES
ET SE SUICIDE

En ce début de XXe siècle il n'y avait pas encore les réseaux sociaux mais, en plus de la presse, il existait un autre moyen de faire connaître les faits divers. En effet, chaque procès important était mis en chanson et colporté dans les villes et les campagnes. Plusieurs bulletins ne suffiraient pas pour raconter ce drame, le texte de la chanson qui suit en donne un résumé : **Les crimes du bandit Courmier, l'assassin du pont des Goules (sur l'air de la Paimpolaise)**

I
Un dram' vraiment épouvantable
A fait tressaillir nos régions :
Courmier, un monstre abominable
A ensanglanté deux maisons ;
Il a fusillé
Sans aucune pitié
Deux hommes en mêm' temps que leurs femmes
Et un pauvr' garçon de seize ans.
Pour punir ces forfaits infâmes,
L'échafaud s'ra-t-il suffisant ?

II
L'affreux héros de cette histoire,
Le nommé Guillaume Courmier,
Était un braconnier notoire
Ecumant la rivièr' Allier.
Il fut très souvent
Puni justement
Pour des délits de toutes sortes
Que gard' et gendarm's relevaient ;
C'est souvent que les lourdes portes
D'la prison sur lui se refermaient.

III
Furieux d'ces aventur's pénibles,
L'brigand s'dit : « pour que j'sois pincé
Si souvent, c'est pas Dieu possible
Il faut qu'quelqu'un m'ait dénoncé… »
Et sans plus d'débat
Vite il accusa
Son voisin Mandonnet, sa femme
Et le pauvre aubergist' Verdier
D'avoir averti les gendarmes …
Et il résolu d'se venger.

IV
L'quatorze décembr'mil neuf cent onze,
A peu près vers cinq heur'du soir,
Le criminel au cœur de bronze
Prit son fusil et son rasoir
Et sur ses voisins
Il tira soudain …
L'mari tomba sans connaissance,
Par la mort à jamais glacé,
Et sans fair' plus de résistance,
Sa femm', comme lui, eut trépassé.

V
Au meurtrier ivre de rage
Il ne suffit pas d'les voir morts :
Ce tigre eut le triste courage
De s'acharner contre leur corps.
Et farouchement
Détail effarant !
D'son rasoir employant la lame
Il trancha la gorg' du mari,
Puis, du cadavre de la femme,
A coups d'cross' il fit de la bouilli !

VI
Sans concevoir la moindr'alarme,
Tout d'suit' après, le meurtrier
Se hâta de r'charger son arme
Et, sans aucun'ment s'effrayer,
Á l'auberg' Blanchon
Il but trois canons.
Réconforté par ce breuvage,
Il passa d'l'autre côté d' l' Allier
Afin de compléter son carnage
En assassinant les Verdier.

VII
Madam' Verdier, de sa fenêtre,
Entendit son pas dans la nuit,
Mais avant qu'ell' pût le r'connaître,
Un éclair de feu avait lui ;
C'était le bandit,
L'troisièm' coup de fusil …
Sur le plancher la pauvre femme
Mortellement touchée s'écroula
Et, tandis qu'elle rendait l'âme,
Dans l'auberg' Courmier pénétra.

VIII
Sous la lampe à la flamm' fumeuse
Écrivaient deux des fils Verdier :
Le p'tit Jean à la mine rieuse
Et Émil' jeune homme éveillé.
Près d'eux Mandonnet
Dit Pardoux s'tenait.
C'était l'frère d'la premièr' victime
De l'affreux Guillaume Courmier …
Il ignorait encor' le crime
De l'irascible braconnier …

IX
Aussitôt entré dans la salle,
L'assassin r'met son arme en jou'
Voyant c'geste et d'venant tout pâle,
Mandonnet s'enfuit comme un fou,
Et le petit Jean
S'échappe également …
Mais, hélas ! son pauvr' frère Émile
A vu trop tard le meurtrier …
Il veut s'cacher… C'est inutile !
Et lui aussi est fusillé !

Le massacre du Pont des Goules

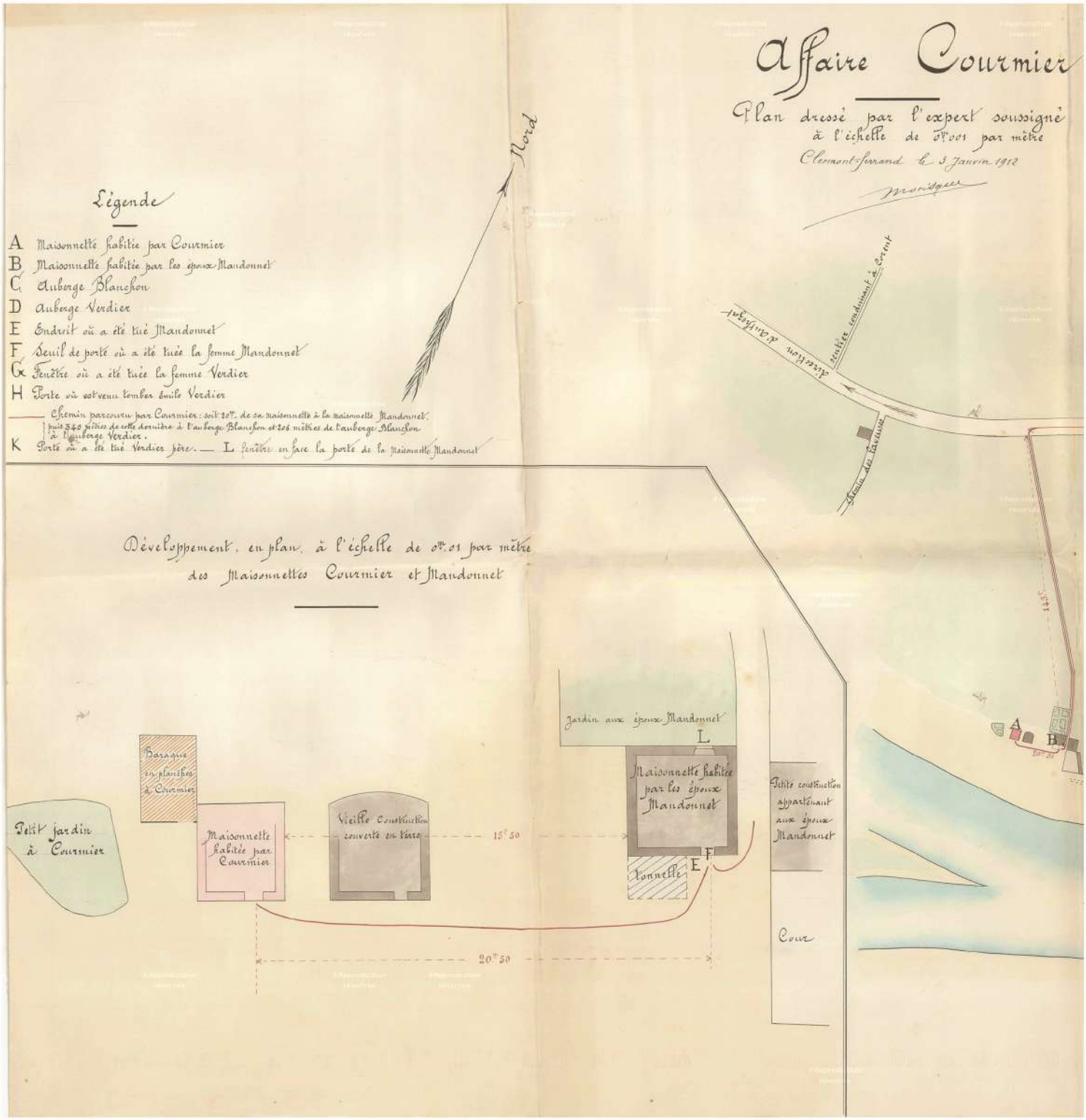

Archives Départementales 63 :

39 FI 403 [Affaire Courmier.] Développement (...) des maisonnettes Courmier et Mandonnet.

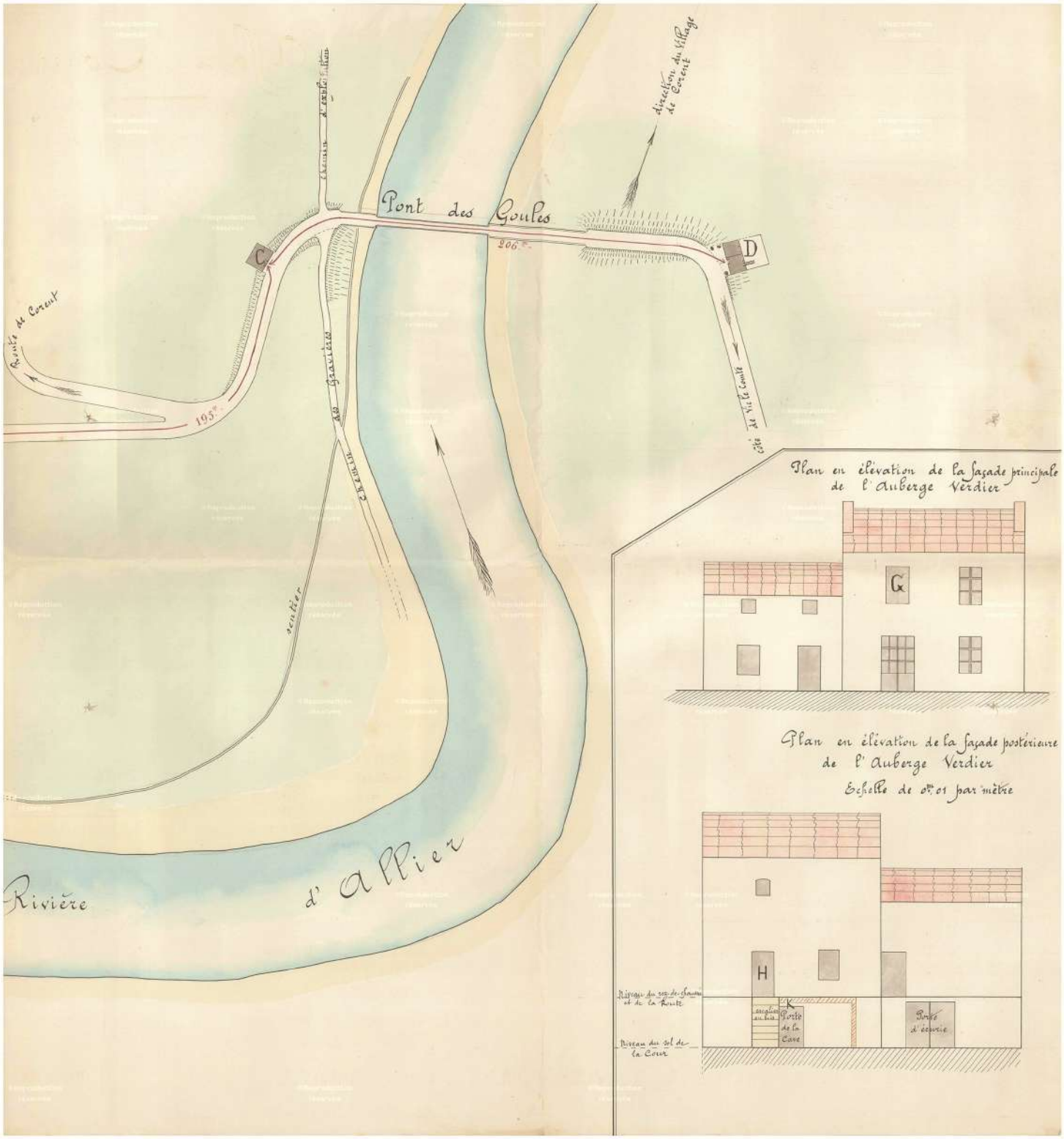

Archives Départementales 63 :

39 FI 403 [Affaire Courmier.] Développement (...)

Plan en élévation de la façade principale et postérieure de l'auberge Verdier

Le massacre du Pont des Goules

X
C'est la quatrième victime
De l'abominable brigand,
Mais Guillaume Courmier estime
Que c'n'est pas encore suffisant.
Ah ! que lui faut-il ?
Il r'charg' son fusil …
De la maison qu'il ensanglante
Il va fair' prestement le tour.
Hélas, devant lui se présente
L'père Verdier qui rentr' dans sa cour …

XI
Comme son fils, comme sa femme,
Le pauvr' homm' est criblé de plombs …
Et laissé pour mort par l'infâme
Qui retourn' à l'auberg' Blanchon.
Pendant que Verdier râl'
Pris d'un affreux mal,
L'criminel fil' à bicyclette
Dans la direction de Clermont …
Il va passer sa nuit en fête
Dans un' voluptueus'maison.

XII
Vous connaissez la fin d' l'histoire :
Lorsque le jeun' Marcel Verdier
Rentra chez lui, dans la nuit noire,
Il trouva l'œuvre de Courmier …
Un spectacle affreux
S'offrit à ses yeux …
Quand il alluma un' bougie,
Il vit sa mère et son frangin
Qui ne donnaient plus sign' de vie
Tant les plombs les avaient atteints
…

XIII
Pourtant, dans sa triste infortune,
Il put espérer un moment
En fair' réchapper au moins une
Des victimes qu'il aimait tant …
Son père, en effet,
N'était que blessé…
On le transporta vit' d'urgence
Dans une voiture à l'Hôtel-Dieu
Mais, au bout d' deux jours de souffrances,
Pour toujours il ferma les yeux.

XIV
Or, tandis qu'on faisait des enquêtes
Aux alentours du puy d' Corent,
C'est dans les bras de
« Blondinette »
Que l'assassin passait son temps …
Rue des Trois-Raisins,
Durant tout l'matin,
Il dépensa tout' sa galette
Si bien qu'après son déjeuner
Il dut gager sa bicyclette,
N'ayant plus rien pour le payer.

XV
Alors, n'ayant ni sou ni maille,
Comme une heure du soir sonnait,
L'criminel dépourvu d'entrailles
Allait à la maison d'arrêt.
Là, on écroua
Vit' le scélérat.
Et maint'nant jurés du Puy-d'-Dôme,
C'est à vous qu'il va êtr' livré.
Soyez just', et fait' que cet homme
Soit promptement guillotiné.

Fadièse

Après une nuit dans une maison close à Clermont, il se constitue prisonnier. Il est condamné le 3 mai 1912 et guillotiné à Riom le 5 juin devant une foule évaluée à plus de dix mille personnes, selon le journal "L'Ouest-Éclair". Le bourreau, Anatole Deibler, " l'homme qui trancha 400 têtes", officia à cette exécution. Il n'y avait pas eu d'exécution à Riom depuis 1885, la dernière, celle de Marien Évaux, eut lieu le 8 février 1933.

Anatole Deibler

Guillaume Courmier considérait qu'il n'avait fait que justice. "Si je monte à l'échafaud, tant pis, je me serai vengé".

Pour avoir plus d'informations sur cette affaire :

Jean-Michel Cosson, Jean-Philippe Savignoni, *Les grandes affaires criminelles d'Auvergne, Le carnage du Pont des Goules*, p. 271, De Borée Éditions, 2005.

Yves Le Faou, *Les grandes affaires criminelles*, La Montagne du 29 novembre 2009, p.5.

Journal hebdomadaire des campagnes de centre, décembre 2011, *Le massacre du Pont des Goules*

Frédéric Pottecher, *chroniques judiciaires*

Site de la BNF, **Gallica** : taper Courmier pour trouver tous les articles de journaux

Pages précédentes : Archives départementales, plan 39 FI 403 [Affaire Courmier.] Développement (...) des maisonnettes Courmier et Mandonnet.

Données techniques : plan de situation, plan en coupe ou coupe, élévation, papier, en couleur. Dimensions : 51 x 96 cm

Extrait du U 10924 (dossier n° 175)

Journal hebdomadaire des campagnes de centre, décembre 2011, cliché Patritti, l'auberge sanglante (Verdier).

CCAS

16 février 2025, repas des aînés au Garden Palace
(clichés : Christian Boivin)

Cours de peinture

Nos artistes corentais, après une année scolaire bien remplie, partent en vacances. Une vingtaine de personnes se sont réunies chaque semaine et ont réalisé de beaux tableaux dans des techniques et styles très divers. Nous aurons le plaisir de vous les faire découvrir le 14 septembre, salle de l'Amphore, à l'occasion de notre fête de village. Comme chaque année, les enfants de l'école exposeront également leurs œuvres. N'oublions pas nos sorties resto, etc très sympa et, prochainement, une belle sortie à la Biennale de l'aquarelle, Brioude... RDV à la rentrée.

Confrérie de la grappe

SOIREE PIZZAS

Samedi 22 mars dernier avait lieu la désormais traditionnelle soirée pizza au four de la Confrérie et cette année encore vous étiez nombreux au rendez-vous puisque nous avons battu un record de plus de 180 pizzas sorties !

PARTENARIAT

Nous remercions notre fidèle partenaire IB créations pour son aide et son apport de matériel pour la création d'un box de stockage pour la Confrérie à l'ancienne caserne des pompiers !

POUR NOUS REJOINDRE

Il n'y a pas d'association sans bénévoles, et nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux membres pour compléter notre belle équipe ! Si vous vous sentez intéressés par la vie de notre village et que vous voulez participer à propager la bonne humeur dans nos rues contactez notre Président Alain au 06-67-30-91-03

AGENDA

Nous vous donnons rendez-vous samedi 14 septembre pour la fête du pain en compagnie de nos amis et partenaires habituels afin de vous régaler et de faire vivre une nouvelle magnifique journée à la commune!

Pour en savoir plus vous pouvez nous suivre sur facebook et Instagram :

Confrérie de la Grappe !

Environnement

On ne répétera jamais assez de tenir les chiens en laisse et de rester sur les chemins balisés lors de vos promenades ! La mort de ce chevreau dans la carrière au mois de mai dernier, est sans doute, la conséquence d'un dérangement de ce genre.

Les jeunes chamois peuvent marcher avec leur mère très peu de temps après leur naissance, mais n'ont pas la capacité physique de les suivre pour échapper au danger. Ainsi, lorsque les adultes peuvent se réfugier à pleine vitesse au milieu des falaises ou des pentes abruptes de la carrière, les petits essayent de suivre le même chemin avec parfois, hélas, une issue tragique. En gardant les chiens en laisse, et en restant sur les chemins, cela n'empêchera pas de les observer. Un tout petit peu plus loin peut-être, mais avec moins de stress pour les animaux qui resterons, sans doute, plus longtemps dans votre champs de vision, comme pour vous remercier !

Sortie pédagogique

Samedi 14 juin, la société de chasse de Corent avec la participation de la caisse des écoles, a organisé une sortie pédagogique sur le thème du chamois. Aidés, par Justine et Théo de la Fédération Départementale, les chasseurs ont pu faire découvrir aux 16 enfants et certains parents, un autre aspect de notre territoire et des animaux qui le peuple. Des petites animations et beaucoup d'explications sont venues étoffer cette balade. Les enfants, très sages, très curieux et contents d'apprendre certains aspects de l'écologie, ont pu observer les

chamois dans la carrière mais aussi des oiseaux plus particuliers comme le hibou grand-duc. Effort physique (pour certains), observation, respect des animaux, de leur habitat et de la nature en générale, ont été les maîtres mots de cette matinée. Dans le calme, la bonne humeur et loin de la vie virtuelle que nous proposent nos écrans de téléphones, télévisions ou autres ordinateurs, cette sortie s'est terminée avec un petit casse-croûte campagnard, offert par les chasseurs corentais, qui a ravi les petits et les grands.

Repas gaulois

Le traditionnel sanglier à la broche organisé par la société de chasse de Corent, s'est déroulé cette année le samedi 21 juin à proximité du local communal. Environ 70 personnes sont venues manger cette viande savoureuse cuite au feu de bois pendant 5h. Sous un soleil de plomb (37 degrés à l'ombre), le melon de l'entrée et la salade de fruit du dessert ont été les bienvenus, pour rafraichir les gourmands. Barnums, ventilateur et même brumisateur, prêtés par d'autres associations et quelques particuliers, étaient les bienvenus pour essayer de combattre la chaleur.

Saint Verny 1998 et 1999

En **mai 1998**, l'association "le Rousselet" et la Confrérie de la Grappe organisent la fête de la Saint-Verny sur deux jours.

1998, les aubades

Le premier jour, les Grapailloux, accompagnés de l'orchestre "le Crest Cendo" déambulent dans les rues de Corent pour des aubades.

L'après-midi, une trentaine de candidats participe à une course de VTT de 24 km organisée par la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail).

1998, départ de la course de VTT ("La Montagne", 24 mai 1998)

La journée se termine par une retraite aux flambeaux accompagnée par la fanfare de l'école de musique des Martres.

Le lendemain, après la messe, dans une ambiance festive, un cortège se rend à la croix St-Verny à la sortie du village avec la statue du saint protecteur des vignerons.

Toute la journée, les visiteurs ont pu déguster le rosé de Corent dans les caves ouvertes pour l'occasion.

1998, Concours de vélos fleuris avec les enfants de l'école et orchestre Crest'Cendo

1999, les préparatifs

Le **samedi 22 mai 1999**, nouvelle Saint-Verny. Le matin, dès 7h 30, les Grapailloux se sont donné rendez-vous pour les aubades. Dure journée, le trajet est long entre le bourg et le bas de Corent et les arrêts très nombreux, moments de partage avec les corentais qui sortent de chez eux pour déguster le rosé.

Comme les années précédentes, après la messe, un cortège se rend à la croix St-Verny à la sortie du village avec la statue du saint protecteur des vignerons. Les vignerons participent aussi à la fête avec des dégustations organisées dans leurs caves.

La journée se termine tard dans la nuit dans la salle des fêtes pour une soirée musicale animée par Monique Pachot et Fifi.

1999, les aubades, pause dans la cave de Robert Bonnefond

1999, la procession

Cette année nous avons commémoré le 80e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, date à laquelle « les représentants de l'Allemagne signèrent l'acte de capitulation à Berlin devant leurs homologues français, américains, britanniques et soviétiques ». Cela marque la fin de la guerre en Europe, « mais celle-ci se poursuit en Asie jusqu'à la capitulation du Japon en septembre ».

8 mai 2025

A une époque où la guerre est présente à notre porte, où les partis extrêmistes arrivent au pouvoir dans de nombreux pays, il est utile de souligner que la « paix est fragile et qu'il est de notre devoir de la préserver. C'est pourquoi il est essentiel de transmettre cette mémoire aux générations futures, pour qu'elles comprennent les enjeux et les sacrifices liées à la défense de nos valeurs ». Il est aussi nécessaire de rendre hommage à tous ceux, français et étrangers, qui se sont battus, qui sont morts pour libérer la France, pour défendre des valeurs de liberté, pour combattre le nazisme et le fascisme.

La commémoration de la victoire a été instaurée en 1946 « à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai ». En 1953, « le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai. En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé. Sept ans plus tard, en 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande. Ultime changement en 1981 : le 8 mai est finalement déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants ». **https://www.defense.gouv.fr/terre/memoire/commemoration-du-8-mai-1945**

Corent n'a pas connu des évènements tragiques comme à Saint-Maurice les 12 et 13 décembre 1943 où, suite au déraillement d'un train militaire de l'armée allemande par les membres de la résistance basés à Saint-Maurice, la Gestapo investi le village, « des bâtiments sont brulés, les maisons visitées, les villageois sont tués dans les rues, fait prisonnier dans une grange, puis libérés, ou transférés au 92e régiment d'Infanterie pour être fusillés ou déportés ». **https://www.lamontagne.fr/france-monde/actualites/80-ans-apres-pour-ne-pas-oublier-la-rafle_14423687/**

Pourtant, la présence de l'occupant s'est quand même fait sentir comme par exemple ce jour d'août 1944 quand les allemands ont saboté le pont des Goules.

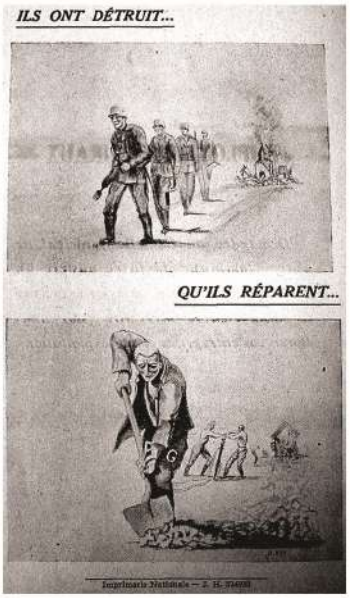

Illustration extraite d'une brochure éditée par le ministère du travail (France), destinée aux municipalités et intitulée Faites travailler les prisonniers ennemis (1945)

Après la guerre, la France va se retrouver avec environ 700 000 prisonniers de guerre allemands qui seront répartis dans 120 dépôts dont cinq en Auvergne comme par exemple le camp de Brioude. Ces camps vont être opérationnels de 1945 à 1948.

Comme la France a besoin de se reconstruire, ces prisonniers qui constituent une main-d'œuvre abondante et bon marché, vont être affectés à des travaux jugés prioritaires et plus particulièrement dans l'agriculture et l'extraction minière mais aussi au déminage en Normandie. « La détention de ces hommes était gérée par le Service des Prisonniers de guerre, lequel fut successivement dirigé par le général Boisseau puis par le général Buisson » **(https://fr.wikipedia.org/wiki/Prisonniers_de_guerre_allemands_de_la_Seconde_Guerre_mondiale_en_France), (https://www.leveil.fr/brioude-43100/faits-divers/de-1945-a-1948-les-baraquements-de-la-route-de-clermont-accueillent-des-prisonniers-de-guerre_12683186/).**

Au moins un de ces prisonniers va travailler à Corent (voir cliché ci-dessous). Nous n'avons aucune information sur cette personne, ni son nom, ni pour qui il travaillait. Si vous savez quelque chose à ce sujet, merci de nous en informer.

VENDREDI 19 AVRIL 1889

ABONNEMENTS POUR L'EDITION RÉGIONALE

LA FRANCE

VENDREDI 19 AVRIL 1889

ABONNEMENTS POUR L'EDITION RÉGIONALE

Le Numéro 5 Centimes

ÉDITION RÉGIONALE

Le Numéro 5 Centimes

ADMINISTRATION : RUE MONTMARTRE, 123, PARIS

PUY-DE-DOME

Corent. — Raz-Chergui est un poste d'observation sis au sud d'Aïn-Sefra (Algérie). Les hommes et les employés du télégraphe qui l'occupent sont ravitaillés tous les jours.

Pierre Vernet, soldat du train des équipages, originaire de Corent, canton de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), descendait, le dimanche 24 mars dernier, la montagne au sommet de laquelle se trouve ce poste, lorsqu'il fut mortellement atteint de deux coups de feu.

Il put néanmoins faire quelques pas, mais les assassins indigènes se précipitèrent sur lui et lui donnèrent le coup de grâce.

Les mulets que conduisait Vernet, ne furent point touchés et purent regagner le poste.

Cet assassinat a été découvert très peu de temps après par des officiers qui chassaient dans la montagne.

Le malheureux soldat avait été allégé de son fusil et de ses cartouches.

Vernet, âgé de vingt-cinq ans, allait être libéré dans quelques jours.

Sa famille a réclamé son corps et l'inhumation de cette nouvelle victime du devoir a eu lieu hier dans son village natal, au milieu du concours de tous ses habitants.

"**Corent** – *Raz-Chergui est un poste d'observation sis au sud d'Aïn-Sefra (Algérie). Les hommes et les employés du télégraphe qui l'occupent sont ravitaillés tous les jours.*

Pierre Vernet, soldat du train des équipages, originaire de Corent, canton de Vic-le-Comte (Puy-de-Dôme), descendait, le dimanche 24 mars dernier, la montagne au sommet de laquelle se trouve ce poste, lorsqu'il fut mortellement atteint de deux coups de feu.

Il put néanmoins faire quelques pas, mais les assassins indigènes se précipitèrent sur lui et lui donnèrent le coup de grâce.

Les mulets que conduisait Vernet ne furent pas touchés et purent regagner le poste.

Cet assassinat a été découvert très peu de temps après par des officiers qui chassaient dans la montagne.

Le malheureux soldat avait été allégé de son fusil et de se cartouches.

Vernet, âgé de vingt-cinq ans, allait être libéré dans quelques jours.

Sa famille a réclamé le corps et l'inhumation de cette nouvelle victime du devoir a eu lieu hier dans son village natal, au milieu du concours de tous ses habitants."

La France – Édition régionale du 19 avril 1889, page 4/4 (Retronews, Gallica)

Pierre Vernet, né le 15 octobre 1864, est le fils de Jean Vernet et de Jeanne Bomparet

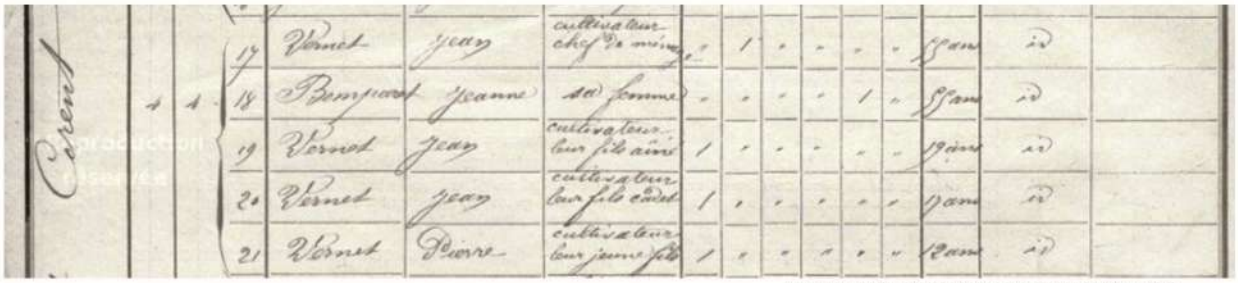

Corent	4	4	17	Vernet	Jean	cultivateur chef de mine	-	1	-	-	-	9 ans	id
			18	Bomparet	Jeanne	sa femme	-	-	-	-	1	9 ans	id
			19	Vernet	Jean	cultivateur leur fils aîné	1	-	-	-	-	12 ans	id
			20	Vernet	Jean	cultivateur leur fils cadet	1	-	-	-	-	9 ans	id
			21	Vernet	Pierre	cultivateur leur jeune fils	1	-	-	-	-	12 ans	id

Archives Départementales, recensement de 1876

UN JEUNE HOMME tire des coups de revolver devant la Chambre des députés

Paris, 29 octobre. — Des gardiens de la paix de service devant la Chambre des députés remarquaient, ce matin, vers 8 h. 30, un individu qui paraissait très surexcité; avant qu'ils aient pu s'approcher de lui; l'homme sortait de sa poche un revolver et tirait deux coups de feu en l'air.

Immédiatement désarmé et maîtrisé, il fut conduit au commissariat de police du quartier des Invalides. Interrogé par le commissaire, il déclara se nommer Arthur Guillier, 24 ans, agriculteur à Corent (Puy-de-Dôme). Il ajouta que, auteur d'un livre intitulé « La Cité humaine », il s'était livré à cette manifestation pour attirer sur lui l'attention du public.

En attendant, il a été envoyé au dépôt.

La Dépêche, 30 octobre 1933, page 1 sur 8 (Retronews, Gallica)

« COTES DE CORENT »

Demandez prix et échantillon à votre compatriote **CELIEMARD**, propriét. viticulteur, à Corent (Puy-de-Dôme). Spécialité du vin vieux de Corent en bouteilles.

"COTES DE CORENT"

"*Demandez prix et échantillon à votre compatriote CELIEMARD, propriét. viticulteur, à Corent (Puy-de-Dôme. Spécialité du vin vieux de Corent en bouteille.*"

L'Auvergnat de Paris, 18 janvier 1936 page 5 sur 13 (Retronews, Gallica)

M.D.E.I. - Thierry Mazuel

Electricité Industrielle et Bâtiment

32, rue Principale
63730 CORENT
Tél / Fax : 04 73 69 74 06
contact@mdei-auvergne.fr

M.D.E.I.

Anaïs, coiffeuse privée

06.81.32.41.38 (contact par SMS)

LS Hair Coiffeuse privée

lshair.coiffeuseprivee

63730 CORENT

Merci aux commerçants qui soutiennent le bulletin municipal par leur participation et l'achat de ces encarts publicitaires. Si vous aussi vous souhaitez faire parraître une publicité, n'hésitez à contacter la mairie (mairie@corent.fr)

Directeur de publication : Thierry Julien
Conception / Réalisation : Ulysse Cabezuelo
Crédit photo : Conseil municipal - Associations

Impression : Flyeralarm
Tirage : 500 exemplaires

Retrouvez le bulletin en version numérique directement sur le site de la commune www.corent.fr

Mairie de Corent

Maire : Thierry JULIEN
1 route de Longues
63730 Corent
Tél. 04 73 69 67 25

Email : mairie@corent.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 08h30-12h30/13h30-18h00
Mardi : 08h30-12h30
Jeudi : 08h30-12h30/13h30-19h00
Vendredi : 08h30/12h30

Infos Utiles

École Municipale

Tél. 04 73 69 73 89

Centre Consultatif d'Action Sociale

Le CCAS apporte de l'aide aux personnes en difficulté. Merci de contacter la mairie.
Tél. 04 73 69 67 25

Mond'Arverne Communauté

ZA le Pra de Serre
63960 VEYRE MONTON
Tél : 04 73 39 62 00

Syndicat du Bois de l'Aumône

Zone de Layat
63200 RIOM
Tél : 04 73 64 74 44

Numéros d'urgence

Centre Anti-Poison : 04 73 75 17 51
Gendarmerie : 04 73 69 60 16
S.O.S. Amitié : 04 73 37 37 37
Appel Européen d'Urgence : 112
Enfance maltraitée : 119
Pompiers : 18
Police : 17
S.A.M.U. : 15